



TITRE Solier/ière

Niveau 4 - RNCP34700 - Code diplôme : 46X23304

Mise à jour le 11.10.2023



Dans un contexte d'importants volumes de départs en retraite de soliers et de solières dans les prochaines années et de croissance du secteur des revêtements de sols et murs, il est indispensable de former des nouveaux professionnels complets maîtrisant les compétences de base mais aussi les techniques avancées du métier. En l'absence de toute autre certification de même niveau sur le métier de solier(ière), le Titre de solier(ière) de niveau 4 permet de garantir, pour les personnes titulaires de la certification, la maîtrise de l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier solier et de solière dans tous les environnements (construction neuve, rénovation, logements, bureaux, hôpitaux, commerces, hôtellerie...).

Pré-requis

- › Être médicalement apte à l'exercice du métier
- › Être titulaire d'un diplôme de niveau 3, CAP ou équivalent

Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secoursite du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Aide au permis de conduire
- › Kit de 1^{er} équipement pour les apprentis

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Statique des fluides
- › Dynamique des fluides
- › Mécanique
- › Electricité
- › Chimie
- › Thermique
- › Dessin
- › Organisation du travail
- › Communication
- › Accessibilité du cadre bâti
- › Prévention des risques professionnels

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : ORGANISER SON INTERVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE REVÊTEMENTS DE SOLS ET/OU MURS

- › Collecter les documents et informations relatives à l'intervention en réalisant lorsque possible des relevés de l'existant afin de permettre l'exécution de l'intervention
- › Préconiser des solutions techniques et esthétiques en cohérence avec les normes et classements afin de répondre aux besoins et attentes des clients en accord avec sa hiérarchie.
- › Communiquer oralement et/ou par écrit avec la hiérarchie, le client et les autres intervenants sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés afin de garantir son déroulement dans les conditions requises de délai, sécurité et qualité
- › Préparer l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire, à partir des consignes écrites ou orales afin de garantir le déroulement de l'intervention dans les délais prévus
- › Calculer les quantités de produits à mobiliser pour réaliser l'intervention en tenant compte des spécificités des produits et de l'environnement afin de mobiliser les ressources matérielles adaptées pour effectuer la pose
- › Entretenir le matériel dans le respect des consignes d'utilisation et avec les moyens d'entretien adaptés afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa pérennité
- › Clôturer l'intervention en nettoyant la zone de travail et en répertoriant les retours de produits afin de libérer l'accès aux locaux en toute sécurité
- › Réaliser un compte-rendu de l'intervention, par écrit ou à l'oral, des informations sur les écarts entre le prévisionnel et le réalisé. afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie
- › Réaliser les travaux préalables nécessaires, en respectant normes et classements, afin d'autoriser la mise en œuvre d'un revêtement de sol et mur en travaux neufs ou en rénovation
- › Sécuriser l'intervention en recourant aux Moyens de Protection Collective (MPC) et aux Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés afin de réduire tout risque d'accident

BLOC 2 : RÉALISER LA MISE EN ŒUVRE DE REVÊTEMENTS DE SOLS HORIZONTAUX

- › Préparer les revêtements de sol PVC adéquats par rapport à l'utilisation prévue de la pièce, en respectant les normes et classements U2/U2S/U3/U4, afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- › Réaliser la pose courante au sol, avec arasement périphérique et traitement des joints, de revêtements de sol PVC hétérogène et homogène en lès U2/U2S/U3/U4 avec obstacle afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
- › Préparer les revêtements de sol linoléum adaptés par rapport à l'utilisation prévue de la pièce, en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- › Réaliser la pose courante de revêtements de sol Linoléum en mobilisant les outils et techniques adaptés, dont le thermocollage à plat entre lès afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
- › Préparer les revêtements de sol textiles adéquats en respectant les demandes particulières et le plan de calepinage technique suivant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention

- › Réaliser la pose de revêtements de sol textiles en suivant le plan de calepinage afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
- › Préparer les dalles et lames adaptées par rapport à l'utilisation prévue de la pièce en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- › Réaliser la pose de dalles, lames et autres systèmes en suivant le plan de calepinage et en mobilisant les outils et techniques adaptées afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
- › Préparer les revêtements de sol destinés à réaliser une pose décorative en suivant les instructions de pose particulières, tout en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- › Réaliser la pose technique et décorative en suivant le plan de calepinage et en mobilisant les outils et techniques adaptées afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art

BLOC 3 : RÉALISER LA MISE EN ŒUVRE DE REVÊTEMENTS DE SOLS AVEC TRAITEMENTS VERTICAUX ET POSE DE REVÊTEMENT DE MURS

- › Préparer les revêtements PVC collés standards adaptés aux conditions d'utilisation de locaux nécessitant une mise en œuvre avec traitements verticaux, en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- › Réaliser la pose technique de revêtements PVC collés standards hétérogènes et homogènes U3/U4 avec traitements verticaux en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
- › Préparer les supports ainsi que les revêtements de sol et mur adaptés à l'utilisation d'un système douche, en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- › Réaliser la pose des lès de revêtement de sol et mur pour douche après identification et réception des supports (pentes et mural) et en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
- › Préparer les revêtements de sol PVC conducteurs ou dissipateurs adaptés aux conditions d'utilisation du local, en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- › Réaliser la pose de revêtements de sol PVC conducteurs et dissipateurs en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
- › Préparer les revêtements de sol linoléum en lès à coller avec traitements verticaux adaptés aux conditions d'utilisation de locaux, tout en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- › Réaliser la pose technique de revêtements de sol linoléum en lès collés avec traitements verticaux en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
- › Préparer les revêtements de sol de type Linoléum et PVC en Marches Intégrales, pour escalier à marches droites et balancées, en fonction du type d'escalier et de son usage, en respectant normes, classements, et exigences liées à l'accessibilité afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- › Réaliser la pose en escalier avec des revêtements standards ou marches intégrales sur des marches droites et balancées en fonction de leur typologie, format et support en mobilisant les outils, accessoires et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- › Des mises en situation pratiques en atelier

Outils et Moyens Techniques

- › Salles de formation équipées de PC et de Vidéos Projecteurs et de tableaux interactifs
- › Plateaux techniques
- › Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences et Certificat de réalisation
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage



Modalités d'évaluation

- › Etude de cas
- › Mise en situation pratique
- › Entretien avec l'évaluateur

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation.
- › Travailleurs handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- › Dépôt du dossier de candidature
- › Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Organisation de la formation :

alternance : 1 semaine au CFA (12 semaines/an) 2 semaines en entreprise



Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles
Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



Durée de la formation

Standard : 2 ans (840 heures de formation au CFA).
Parcours aménagé possible après positionnement à l'entrée en formation



Métiers visés :

- › Solier/Solière
- › Solier-moquettiste/solère-moquettiste



Poursuites de formation

- › DEUST Conduite de Chantier



Coût de formation

- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> BTP CFA 33 - BLANQUEFORT

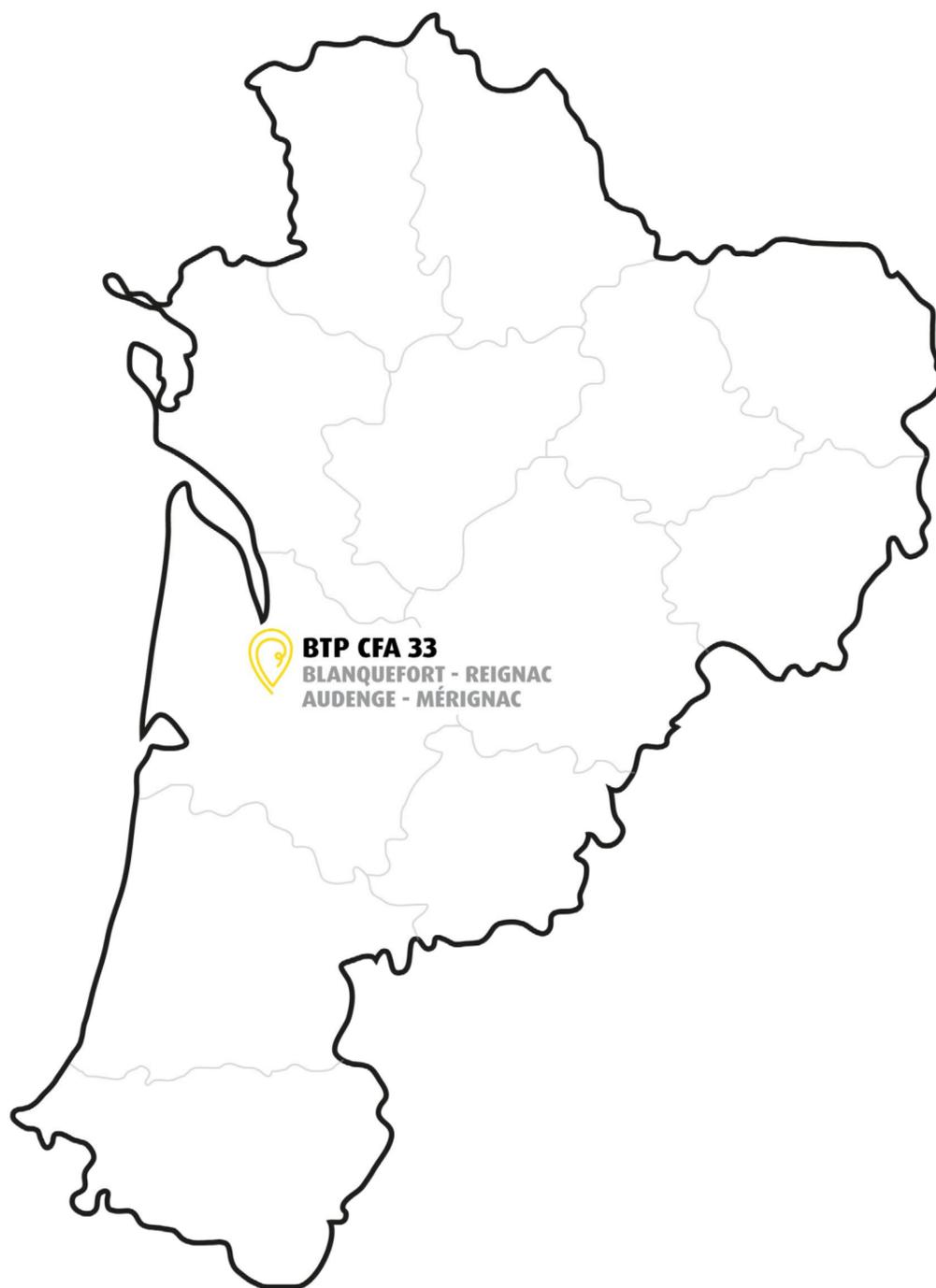
Sophie PROUTEAU

07 50 63 80 77

sophie.prouteau@construction-na.fr



CANDIDATE ICI !



**ENSEMBLE,
CONSTRUISONS TON AVENIR**



btpcfa-na.fr